



Journée des associations SMAVD – 21 Janvier 2020

Nous vous proposons ici une rapide synthèse des échanges qui ont eu lieu autour des 5 tables rondes proposées par le SMAVD lors de cette journée technique d'échanges et d'information.

Table ronde 1 : Grands aménagements hydroélectriques : des bénéfices et des impacts ?

Après une introduction du SMAVD replaçant tous les intérêts de ces aménagements au regard de l'économie générée par la ressource en eau en Durance et des impacts négatifs qu'elle peut avoir la parole a été donnée à la Commission Exécutive Durance ainsi qu'à la Chambre départementale d'agriculture des Alpes de Haute Provence. Ces acteurs ont pu partager avec l'assemblée présente les bénéfices induits par ces grands aménagements hydroélectriques pour l'agriculture irriguée, prônant, entre autres, que le territoire durancien ne serait pas aussi verdoyant et aussi hospitalier si de tels aménagements n'avaient pas été faits. Ils pensent également que ces aménagements ont permis une sécurisation de la disponibilité de la ressource en eau et que c'est une chance d'avoir su développer un tel système au regard du changement climatique et de la gestion des sécheresses de plus en plus préoccupante au niveau national.

Nous sommes ensuite intervenus pour préciser tous les impacts négatifs (voir note) sur les milieux aquatiques duranciens (sur les habitats comme la biodiversité aquatique et les sédiments).

Enfin, l'association l'Etang Nouveau est également intervenue pour évoquer les impacts négatifs de ces aménagements sur l'Etang de Berre.

Table ronde 2 : Protection contre les crues : vers une canalisation de la Durance ?

Après une introduction du SMAVD pour présenter le système de protection contre les crues mis en place en Durance (650 km d'infrastructures linéaires) et le comportement dangereux d'une partie de ces ouvrages (pas toujours construits pour protéger des crues mais retenant l'eau), ce dernier a évoqué la nécessité de trouver des systèmes cohérents et de mettre en place une stratégie de protection rationnelle et durable de ces ouvrages (le plus loin possible des berges avec protection graduée : Q10 à Q30 pour des habitats diffus, Q50 pour des hameaux et des villages, Q100 pour des zones denses).

Le SMAVD a ensuite rappelé toute l'importance d'avoir une bonne connaissance de ces différents types de crues, de savoir les modéliser, d'avoir un atlas dynamique cartographique pour mieux agréer une acculturation du risque en territoire durancien et a évoqué l'engagement de ce dernier dans la gestion de crise (bon retour d'expérience de la gestion des crues automnales de 2019) et du suivi post-crues (reconfiguration des ouvrages, modes de gestion etc.).

La parole a ensuite été donnée à une agricultrice du val de Durance vivant proche de la Durance qui a pu faire part de l'important travail qu'elle a dû faire en terme d'acceptabilité du recul des digues souhaité par le SMAVD (perte de bonnes terres, acceptation d'être plus souvent inondée sur ces parcelles pour permettre la protection des populations plus en aval).

Elle évoque aussi la nécessité absolue dans ces cas là d'avoir un bon entretien de ces digues et de bien surveiller l'efficacité réelle par rapport à celle attendue dans ces cas là.

L'association SOS Durance vivante (nouvelle association issue d'un collectif qui milite pour une revitalisation de la rivière Durance, rivière en grande difficulté) est ensuite intervenue pour apporter un autre éclairage sur cette problématique. La personne représentant cette association a aussi été agricultrice une partie de sa vie et habite en lit majeur de la Durance sur une ferme datant du 19^{ème} siècle. Pour elle, il ne faut pas confondre crues et étiages qui sont des éléments naturels liés entre autres au climat et inondations et sécheresses qui sont liées aux activités humaines. En effet, le risque inondation évolue en fonction des installations humaines présentes en lit majeur. Or, une partie significative de la population française vit en zone inondable avec un sentiment de fausse sécurité. C'est pour cela que l'association milite pour une revitalisation de la Durance notamment dans sa morphologie. Contrairement à d'autres, elle pense qu'il est possible de remettre en cause des ouvrages et de revoir les objectifs du passé, notamment dans ce contexte d'urgence écologique. Elle pense notamment qu'aujourd'hui il est important de prendre en considération autant les risques induits par ces ouvrages de protection de crues eux-mêmes que ceux issus de crues morphogènes. Entre protection ou acculturation du risque, l'association a fait le choix de militer pour une acculturation du risque inondation en Durance et encourage le SMAVD et les autres gestionnaires à se confronter aux avis d'experts comme d'autres témoignages aux connaissances plus empiriques. Pour elle, la Durance est déjà trop canalisée, trop bétonnée. Il est temps et urgent de lui redonner plus de liberté et d'espace. Elle pense enfin que contrairement à ce que peuvent penser certains acteurs il est d'ores et déjà possible d'envisager une "décanalisation" de la Durance au regard notamment de ce qui a été fait sur le fleuve Californie (entièrement canalisé dans le passé, ce fleuve est aujourd'hui décanalisé avec des différences entre zones d'habitations et zones rurales). Est-ce pour autant aux seuls agriculteurs d'en supporter les conséquences sur les zones d'expansion de crues ? Pas sûr. Dans tous les cas, il est important de retrouver une cohérence à l'échelle de ce territoire.

Le CEN PACA est ensuite intervenu pour évoquer le travail réalisé de pair avec le SMAVD pour identifier les forts enjeux de préservation de la nature, d'espèces et d'écosystèmes sur cette rivière en tresse car il ne reste que très peu de rivières en tresse à l'échelle mondiale alors que ces milieux sont uniques et à forte valeur patrimoniale. C'est notamment la vitalité de l'eau pendant les crues comme les étiages qui est au coeur du transport des sédiments qui caractérisent le fonctionnement de ces rivières et leurs richesses. Or, on a encore la chance d'avoir toujours la présence de ces espèces endémiques aux rivières en tresse en Durance et ce, malgré son artificialisation extrême. Il est donc évident que ces reculs de digue auront des bénéfices directs importants pour ces espèces là. Il faut savoir que le barrage de Serre Ponçon est un véritable fléau écologique, pourtant on en parle encore que très peu. Toutes ces modifications d'habitats ont entraîné des conséquences néfastes sur diverses espèces (ex. une espèce de criquet que l'on ne retrouve plus qu'en amont du BV Durance).

Tout n'est pas foutu mais il faut préserver ces espèces endémiques aux rivières en tresses qui sont encore là. Les crues morphogènes sont importantes pour la préservation des habitats des rivières en tresses. La régulation du lit a entraîné une reconquête de la forêt rivulaire mais là encore il est nécessaire de faire attention à ce qu'elle ne devienne pas trop importante au point de faire disparaître d'autres habitats, trésors de biodiversité cachés mais bien présents.

Prises de parole dans l'assemblée :

FNE 04 : si elle entend bien que les ripisylves peuvent être trop larges à certains endroits avec les conséquences évoquées il est aussi important de prendre en considération qu'elles sont souvent interrompues sur de longues distances. Il est donc important d'assurer la continuité longitudinale des ripisylves également en Durance.

MRE : on ne peut pas parler de protection des inondations si on ne parle pas de gestion intégrée des milieux aquatiques car la compétence GEMAPI l'impose et c'est pas facile effectivement sur la Durance artificialisée mais à chaque fois qu'on donne un peu plus de liberté au cours d'eau cela permet de restaurer les fonctionnalités de nos systèmes aquatiques. Un travail considérable a été fait sur les essartements dans les années 1980. Maintenant, il y a une meilleure prise en compte de la faune lors de ces essartements qui restent une obligation réglementaire mais il reste encore à mieux gérer les ouvertures de vannes en période de crue. Gestion des inondations et des personnes : à chaque fois que l'on fait un ouvrage supplémentaire il faut aller rencontrer la population pour expliquer ce que l'on a fait et expliquer que cela va bouger compte-tenu du système dynamique des rivières en tresse. Enfin, même si la MRE ne prône pas la création de digue (bien au contraire), elle pense toutefois qu'il serait important d'en prévoir une au niveau des Laurons à Manosque car la zone humide présente subit des attaques d'érosion de berges en continu au risque de faire disparaître cette zone humide alors même qu'elle a été la 1ère gravière de Durance à avoir bénéficié d'un plan de gestion du fait de la biodiversité qu'elle abrite.

SOS Durance vivante : la protection des biens et des personnes est une question de responsabilité. Si nous ne voulons pas reproduire les erreurs du passé comme à Vaison la romaine il sera important, notamment dans le cadre du futur SAGE Durance, de mettre en place des règles précises pour ne plus permettre l'implantation de nouvelles infrastructures ou habitations en lit majeur.

FNE PACA : rejoint ce qui a été dit et rappelle l'importance de ne plus se mettre en opposition avec la nature mais plutôt de rechercher des solutions fondées sur la nature également.

Pour le Directeur du SMAVD et malgré tout ce qu'il a entendu, il est conscient qu'il va falloir trouver des équilibres entre maintien d'une rivière en tresse en Durance et enjeux de protection des inondations et pense qu'il sera nécessaire de restaurer la Durance tout en faisant attention à ce qu'elle ne prenne pas plus de place qu'avant les grands aménagements pour protéger les activités anthropiques et agricoles présentes à ces endroits là.

Table ronde 3 : La Durance : un espace pour tous ?

Après une introduction du SMAVD pour présenter la biodiversité exceptionnelle de la Durance, il évoque le fait que la Durance est aussi le lieu de différents types d'usages, réglementés (comme pour la pêche et la chasse par exemple) mais aussi libres (comme les randonnées pédestres, équestres ou encore le cyclisme), à la fois économiques mais aussi touristiques et de loisirs. Il déplore aussi le fait que cela reste un lieu de pratiques illicites (dépôts sauvages etc.).

La parole est ensuite donnée à l'UNICEM qui représente un regroupement de 450 établissements (tous les carriers n'adhérant pas forcément). Elle tient à rappeler l'historique de la présence des carriers en val de Durance (besoin en matériaux de la région etc.). Les carriers, comme beaucoup d'autres acteurs, ont appris beaucoup avec retours d'expériences et ne gèrent donc plus comme cela était fait dans les années 1960 notamment. Elle est consciente que la construction de barrages et de seuils a induit un déficit sédimentaire en Durance qui participe pleinement aux problèmes actuels rencontrés sur ce bassin versant. D'autant que certains dragages dans le lit mineur de la Durance ont été faits à la va-vite. Les carriers ont donc leur part de responsabilité mais pour l'UNICEM ce ne sont pas les seuls responsables pour autant. La profession a su évoluer vite afin de prendre en compte les contraintes réglementaires et environnementales pour travailler différemment (charte environnementale, participation à la connaissance des ripisylves, des espèces présentes etc., travail en amont avec associations, élus et territoire pour savoir comment réhabiliter les gravières après

utilisation). Enfin, la profession s'est aussi engagée à diminuer l'utilisation des matières premières et à lutter contre les dépôts sauvages.

La parole a ensuite été donnée à la Fédération Départementale de Chasse du Vaucluse qui a réalisé en 1994 un plan de gestion cynégétique des bords de Durance. Seuls 3 500 chasseurs utilisent cet espace là donc la pression de chasse y est relativement faible et différents modes de chasse sont praticables (collective au grand gibier ou individuelle). Selon elle, les chasseurs sont bien conscients des enjeux sociaux et économiques de ces territoires là.

Enfin, l'association MOBIL IDEES a mis en avant le travail engagé sur la promotion d'alternatives mobiles et cyclables sur le val de Durance avec notamment la volonté d'avoir une Durance accessible en vélo depuis les pistes cyclables d'Avignon jusqu'à Môtetier-les-Bains. Cette association pense qu'il faudra se saisir de ce projet et des touristes que cela va générer pour réfléchir à ce que l'on voudra dire et montrer en termes de pluralité des acteurs présents en bord de Durance.

Prises de parole dans l'assemblée :

Chambre d'Agriculture de Vaucluse : attention aux effets de l'arrivée de touristes sur ces voies vertes qui sont souvent traversées par des zones agricoles (vols etc.). Dans tous les cas, il faudra aussi en profiter pour amener ces touristes à découvrir la richesse des parcelles agricoles traversées (vente de produits locaux etc.).

FNE PACA : se demande si l'on partage vraiment les différents enjeux quand on voit les positionnements de différents acteurs sur les débits réservés en Durance. Selon elle, il est important de se pencher un peu plus en détails sur le maintien de la restauration des continuités écologiques (Trames vertes, bleues et noires) et d'avoir une représentativité des différents usagers duranciens plus équitable aussi dans le futur SAGE Durance.

Association kayaks en Vaucluse : notre association regroupe une cinquantaine d'adhérents en Vaucluse, nos encadrants sont formés aux enjeux environnementaux et nous sommes de véritables sentinelles aux côtés des pêcheurs en étant au bord de l'eau (acteur aux côtés des pêcheurs notamment lors des opérations rivières propres en Vaucluse).

Fédération Départementale de Pêche des Bouches-du-Rhône : une enquête a été récemment réalisée auprès des pêcheurs du département pour recueillir leurs attentes, leurs besoins (plus de 800 retours). Il s'avère que la Durance ressort comme l'espace le plus fréquenté par les pêcheurs dans les BdR. De fait, si la problématique de gestion des accès (dépôts sauvages, Rave partie) vécue par le gestionnaire s'entend, il est nécessaire de voir comment nous pourrions trouver ensemble des solutions pour ne pas léser les pêcheurs qui se retrouvent de plus en plus avec des accès fermés en Durance. D'autant plus qu'il y a pas mal de pêcheurs vieillissants dans le département et que pour autant la transmission de la passion de la pêche se fait par le biais des anciens. Enfin, il est à noter que cette situation entraîne de fait une perte d'adhérents pour la Fédération ainsi que potentiellement une perte d'AAPPMA (certaines associations envisageant de redevenir de simples sociétés de pêche privées car ne s'y retrouvant plus).

Association Destination Rivière + club de canoë kayak : pas la possibilité de faire toute la Durance en canoë du fait de ces grands aménagements donc important effectivement de converger vers une continuité écologique aussi pour ces usages là.

Fédération Départementale de Chasse du Vaucluse : EDF est peut être en effet un usager important mais il est temps qu'il sache qu'il n'est pas le seul usager en Durance. Si jusqu'à présent les autres usagers n'ont peut être pas su se faire entendre, il est fort possible qu'en se fédérant cela change la donne ! Que cela soit sur la problématique de la sécurité civile comme de la gestion des essartements, il est important qu'EDF apprenne à faire d'une certaine

manière en prenant plus en considération les connaissances et expertises des autres usagers (notamment gestion des essartements en zones humides). Les chasseurs ne sont pas contre une ouverture plus large de la Durance à d'autres usagers par contre à condition que ces usagers aient de bonnes valeurs morales. En effet, à l'heure actuelle les chasseurs, comme les pêcheurs, voient de tout lorsqu'ils viennent exercer leur loisir en bord de Durance (voitures volées et brûlées, vente de cocaïne, prostituée se faisant caillassée...).

Pour clôturer le débat, pour le Directeur du SMAVD les questions de sécurité civile et de gestion du domaine public fluvial ont été posées à EDF et à l'Etat : le SMAVD est donc en attente d'un positionnement de ces acteurs. Il rappelle également que la CLE du futur SAGE Durance aura un pouvoir réglementaire et qu'elle pourra donc mettre en place un comité de suivi et de gestion des ouvrages hydroélectriques. Même si son avis ne pourra être conforme cela pourra permettre aux membres de la CLE Durance de s'exprimer sur le renouvellement des concessions notamment.

Table ronde 4 : changement climatique et raréfaction de la ressource en eau : faut-il choisir entre protection de l'environnement et développement économique ?

Après une introduction du SMAVD pour rappeler les enjeux environnementaux (quasi-totalité des espèces piscicoles présentes en région – 300 sur 350 espèces d'oiseaux – 1/3 de la flore de la région PACA) et socio-économiques (3 millions d'habitants – 80 000 ha de terres irriguées – 2 GW mobilisables en 10 min), il évoque la nécessité d'intégrer ces différents enjeux à l'échelle du BV et des territoires desservis par la ressource en eau (grand BV de 14 000 km²). Ces enjeux sont à repositionner en fonction d'une hydrologie capricieuse (le débit varie de 30 à 30 000 m³/s pour 3 à 6 milliards de m³/an), d'aménagements multi-usages et d'une vulnérabilité du BV par rapport au réchauffement climatique (étude R2D2). Cette étude a notamment permis de mettre en valeur que si le système de sécurisation de la ressource en eau est actuellement robuste il sera bientôt mis à l'épreuve du fait du changement climatique (augmentation de la température, baisse de la ressource globale (-20% à Serre-Ponçon), moins de neige (-20%) et fonte plus précoce (mars)) qui va conduire à avoir des étiages plus sévères et plus longs, avec de fait d'importants impacts autant pour les milieux aquatiques que pour les usages qui leur sont liés. D'où la question qui est posée en filigrane dans cette table ronde par le SMAVD.

La parole est donnée aux acteurs économiques d'abord. Pour la Chambre d'Agriculture des BdR on ne doit pas opposer l'écologie à l'économie : on ne peut pas se passer de l'économie et en même temps forte attente sociétale sur les enjeux environnementaux. Il est donc important de coordonner les deux enjeux sociétaux que nous avons devant nous. Cette journée des associations en Durance est donc une bonne initiative car toute initiative qui vient par le haut n'est pas entendable par ceux qui sont en local. Pour elle, il est important aussi de se souvenir que personne n'a la science infuse, et surtout pas ceux qui disent qu'ils savent mieux que les autres et qu'on entend trop souvent. Pour elle, on a besoin d'une agriculture irriguée en Durance (paysages verdoyants - Crau Verte, activités économiques, biodiversité...). Par contre, on doit aussi économiser l'eau effectivement et les agriculteurs ont déjà fait beaucoup de progrès en passant par le goutte à goutte notamment. Pour elle enfin, il faut que les gestionnaires soient prudents sur les choix de gestion qu'ils pourraient prendre un peu trop rapidement et sans concertation préalable (pour exemple cas d'une réunion en sous-préfecture d'Arles avec gestionnaires d'espaces naturels et levée de boucliers du monde agricole entre autres contre un projet de renaturation de la Camargue qui aurait été envisagé sans prise en compte des enjeux économiques sur le territoire), en appelant de fait au respect de la démocratie.

L'association Environnement Industrie informe, pour sa part, du travail réalisé avec la DREAL PACA sur les ICPE et leurs obligations environnementales. Elle informe qu'elle apporte un accompagnement aux industriels souhaitant s'intégrer dans une démarche RSDE.

Si elle convient qu'il y a des choix à faire, bien évidemment, elle pense elle-aussi qu'il serait trop risqué de se dresser en opposition entre enjeux environnementaux et économiques.

La parole est ensuite donnée aux associations. Pour FNE PACA, le choix est vite fait puisque dans tous les cas il n'y aura pas d'économie sans environnement. Etant donné le territoire et ses enjeux, tout va reposer sur le projet de SAGE qui sera réellement mené. Elle tient donc à apporter 3 à 4 pierres à l'édifice de ce futur SAGE à travers cette prise de parole. Elle pense notamment qu'il va falloir que l'on se positionne clairement par rapport aux effets du changement climatique. En effet, il est envisagé par exemple qu'il n'y ait plus de glaciers blancs dans les Alpes dans 25 ans (donc quasiment demain) à 2 degrés de plus alors qu'on est déjà à 2 degrés de plus... Il est donc urgent de penser dès aujourd'hui à ce que l'on veut pour notre avenir (10 ans de construction de SAGE et durée de vie d'environ 10 ans). On travaille maintenant pour l'avenir. Il va donc falloir faire preuve d'imagination pour imaginer ce que sera la Durance et ce que les futurs usagers voudront en faire. Il est nécessaire aussi, selon elle, d'être dans une démarche globale et intégrée et pour cela elle pense donc, qu'en dehors des usages illicites, il est légitime d'avoir une représentation de tous les usages actuels et futurs de l'eau de la Durance dans le SAGE Durance. Elle pense aussi que pour bâtir un projet commun il va falloir que l'on sorte des participations artisanes et que l'on soit capable d'envisager de remettre en cause un certain nombre de pratiques (devenus plus rares, moins disponibles dans le temps etc.). Enfin, elle pense que l'adaptation au changement climatique doit se faire autant collectivement qu'individuellement et que pour garantir de la réussite du SAGE Durance il va falloir arriver à impliquer un maximum d'habitants du territoire.

Prises de parole dans l'assemblée :

MRE : R2D2 2050 = extraordinaire travail de modélisation avec E. SAUQUET qui prend bien en compte les incertitudes sur le modèle pris. Mais ce que ne traite pas R2D2 2050 ce sont les besoins des milieux. Augmentation Température = impact majeur sur les milieux aquatiques qui s'ajoute en plus à la problématique de débit réservé en Durance. Il est vraiment nécessaires de prendre en compte les besoins des milieux aquatiques et non pas uniquement les besoins des usagers en compte car des études ont déjà été menées sur d'autres territoires (ex. Verdon) et ont montré que si le changement climatique impacte aussi bien une rivière en fonctionnement naturel comme artificialisé (ex. extension des macro-invertébrés thermophiles du fait du changement climatique en cours sur le Verdon), l'impact est bien plus important en fonctionnement artificialisé (extension des macro-invertébrés thermophiles 100 fois plus élevée sur Verdon artificialisé).

FNE 04 : il faut accepter l'urgence climatique dans laquelle nous vivons pour pouvoir y faire face et ne pas attendre pour agir sous prétexte que les modèles climatiques ne restent que des modèles et que l'on est sûr de rien quant à l'évolution possible du climat. La gestion des incendies en Australie comme la gestion de l'enneigement à Montclar par hélicoptère posent vraiment problème, sont illogiques et avec des doctrines dépassées. Il n'est plus possible de continuer dans ce modèle économique et avec cette vision à court terme.

Pour clôturer le débat, le Directeur du SMAVD précise effectivement que le SAGE Durance sera effectivement le plus grand SAGE de France devant celui de l'Ile et Vilaine qu'il dépasse de quelques km². Il rappelle le caractère temporel de la démarche et pense que ce n'est pas tant la destination qui compte mais plutôt le chemin que nous allons parcourir ensemble. Un travail collectif doit donc être réalisé en continu mais il sera aussi important d'objectiver les choses.

Table ronde 5 : Quelle place pour la participation citoyenne dans la gestion de la Durance ?

Après une introduction du SMAVD pour présenter les grands principes retenus dans la composition de la CLE du futur SAGE Durance (différents collèges prévus et limitation à 100 participants max), ce dernier a évoqué la place de ce fait mécaniquement limité pour la représentation du monde associatif malgré la diversité et la richesse des engagements et points de vue et malgré également la forte attente exprimée en termes de démocratie participative. Il s'interroge donc notamment sur la nécessité et l'intérêt de pérenniser un Forum des associations pour faire suite à cette journée technique notamment.

Pour l'association la Parole aux citoyens, la démocratie participative présente en Durance est aujourd'hui plus représentative que construite collectivement, sous la pression notamment de certains lobbys. Or, selon elle, il est important que les associations de citoyens soient aussi représentées dans la future CLE Durance car sinon ce sont les intérêts économiques qui vont l'emporter. Elle pense qu'il est possible d'avancer tous ensemble si l'on partage des objectifs communs tout en prenant en compte les contraintes des uns et des autres. Il serait ainsi, selon elle, intéressant de réfléchir collectivement sur une thématique en particulier. Enfin, elle pense qu'il est important de concerter les associations locales en amont des projets d'aménagement et des études qui pourraient être lancées afin que cette concertation soit la plus efficace possible et non pas uniquement symbolique.

L'association Destination Rivière - Gap Science animation pense que la CLE et le Forum des associations envisagés sont et doivent être deux choses différentes. Il est effectivement important de faire participer le grand public, notamment si l'on attend des changements de comportements (déchets, eau, inondations etc.). Dans ce cadre là, il est intéressant de débattre sur différents scénarios en demandant au public ciblé (habitants notamment) de hiérarchiser les scénarios en fonction des enjeux du territoire. Il est aussi important de garder un lien avec les élus car ce sont bien eux qui prendront les décisions in fine. C'est tout l'intérêt des outils de médiation environnementale qui existent à l'heure actuelle et sont de plus en plus utilisés dans ces cas de figure. Il faut également avoir en tête qu'une concertation en ce sens sans compte-rendu précis n'aura que très peu d'intérêt. D'autre part, ce type de démarche ne pourra pas se faire avec un panel de citoyens trop important et il sera sûrement nécessaire de former les citoyens aux problématiques sur lesquelles on va leur demander de se positionner.

Sur des grands territoires comme celui de la Durance, ces outils doivent être déployés sur des zonages intrinsèques. Enfin, il sera nécessaire de prévoir d'anticiper la mise en place de tels dispositifs si souhaités afin d'être sûrs qu'ils soient opérationnels au moment où l'on en aura besoin.

Enfin, pour l'Union Régionale des CPIE il est nécessaire d'inventer le monde demain. L'eau est partout. Elle est au coeur de tous les débats et de tous les enjeux et usages de la Durance. Il est donc important de s'acculturer les uns des autres afin de construire le monde de demain tous ensemble. L'ancrage local est sûrement le lieu le plus propice pour arriver à fédérer en ce sens. Il va falloir imaginer comment sur les territoires repenser les choses ensemble. Pour cela, il va falloir aussi être capable de se mettre d'accord sur un certain niveau de connaissances et de travail en commun (et non plus dans une vision partisane) pour le partage d'une seule et même culture de l'eau en Durance pour demain.